RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

ADALI

ADALI

Association pour le Développement
de l'Accompagnement, du Logement
et de l'Insertion

SOMMAIRE

6 L'ASSOCIATION ADALI

Identité 6
Territoires d'intervention 6
Pôles d'activités 7

8 LOGEMENT - HÉBERGEMENT

Les résidences Habitat Jeunes - FJT 10
Les logements transitoires jeunes 14
Les logements temporaires 16
La médiation et l'intermédiation locative 17
Les pensions de famille et la résidence accueil 18
Intermédiation locative 19
Les services loj'toît jeunes 20
L'accompagnement social lié au logement 21

22 INSERTION

Les accueils de jour 24
La référence RSA 25

26 FAMILLE

La médiation familiale 28
Espace rencontre parents / enfants 29

30 ENFANCE

Service d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif Diversifié 32
L'accompagnement renforcé des jeunes en Contrat Jeunes Majeurs 35
L'accompagnement des MNA de 16 à 21 ans 36
Le Dispositif d'Accompagnement des Majeurs Sortis (DAMS) 40
Le Point Accueil Écoute Jeunes 41

42 SANTÉ

Les Appartements de Coordination Thérapeutique 44
Le service mobile accès santé 47

48 LES SERVICES SUPPORTS

Ressources humaines 50
Services généraux 53
Moyens techniques et matériels 53
Moyens financiers 54
Partenaires 55

ÉDITO

Dans notre édito 2023, nous faisions le lien entre un contexte national particulièrement difficile et les impacts pour notre Association. La situation ne s'est pas améliorée : contexte politique instable, durcissement des politiques en direction des plus fragiles, politique d'austérité… et ce, dans un contexte international également troublé. Cette situation continue donc à produire les mêmes effets :

. manque de visibilité et tension financière notamment
. dégradation des situations des personnes accueillies entrainant une augmentation de fréquentation des services et une complexification de leurs situations.

L'année 2024 a également été une année anniversaire pour notre Association : **les 10 ans de l'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers.** En mai 2014, nous ouvrions notre premier établissement à destination de ces jeunes. Depuis, nous n'avons eu de cesse de nous adapter aux besoins. Nous comptons 4 services d'accompagnement de mineurs confiés et jeunes majeurs, ainsi que 2 sites de mise à l'abri et d'accompagnement de jeunes se déclarant MNA ; le second service ayant ouvert en mai 2024. Mais notre adaptation ne porte pas uniquement sur la réponse quantitative. En effet, nous avons travaillé et développé des prises en charge spécifiques pour les jeunes de moins de 16 ans, les jeunes filles enceintes et/ou mères de jeune(s) enfant(s), les jeunes ayant besoin d'un accompagnement renforcé ainsi que les jeunes sortis de nos dispositifs rencontrant des besoins particuliers.

Cette anniversaire nous permet de regarder ce bilan et d'être fiers, collectivement, de ce chemin parcouru !
Pour le fêter, nous avons réalisé différents évènements :

. une porte ouverte du 1er service d'accueil, le service Trait d'Union ;
. un séminaire à l'échelle des administrateurs et de l'encadrement sur l'accueil des MNA, au cours duquel nous avons pu partager le bilan de nos actions mais également obtenir l'éclairage des jeunes et des professionnel·les sur les besoins et la prise en charge proposée. La mission MNA de la PJJ est également venue nous présenter son fonctionnement et partager avec nous son analyse à l'échelle nationale.
. une 1ère projection du documentaire « Je suis, Nous sommes » réalisé par et pour les jeunes, en collaboration avec Hélène Michel-Bechet, qui reflète avec puissance le parcours de ces jeunes MNA.

Une étude a également été lancée en cette fin d'année sur le devenir des MNA. En effet, 10 ans après les premiers accueils, nous avons besoin de savoir ce que ces jeunes sont devenus et quels ont été leurs parcours à la sortie de nos dispositifs. Les résultats seront présentés en 2025.

Pour notre Association, l'année 2024 a également été marquée par notre ouverture sur le secteur de Saint Dié des Vosges. Il fait suite à une sollicitation des partenaires, et à une décision du tribunal judiciaire d'Epinal qui a validé notre reprise de l'activité du FJT Cap

Jeunes. C'est donc à compter du 1er mai 2024, que l'aventure sur ce nouveau territoire a démarré pour notre Association. Bien que disposant d'une expertise Habitat Jeunes, il nous a fallu réaliser un diagnostic, engager un plan d'actions et développer notre connaissance des dynamiques partenariales de ce territoire.

Comme vous pourrez le constater dans ce rapport, **l'année 2024 a été une année riche.** Nous vous souhaitons bonne lecture.

Eufémia RAGOT
Présidente

Céline LACÔTE
Directrice générale

CONSEIL D ADMINISTRATION

Eufémia Ragot
Présidente

Michel Renaud
1er Vice-président

Alain MOUGENEL
2e Vice-président

Michel Bouvier
3e Vice-président

Jean-Marie KLEIN
Trésorier

Nicolas Toussaint
Trésorier Adjoint

Francis Jacques
Secrétaire

Alain Sommacal
Secrétaire Adjoint

Jean-Philippe Bolle
Administrateur

Lionel Gérardin
Administrateur

Thierry LATARCHE
Administrateur

Christine JEANDEL
Administratrice

Françoise BOITEUX
Administratrice

L'ASSOCIATION ADALI

L'association ADALI est guidée par des valeurs humanistes avec pour principe fondateur la valorisation de la personne accompagnée.

IDENTITÉ

ADALI est une association sociale et médico-sociale dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle.

Au quotidien, ADALI œuvre au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. L'association s'appuie sur les ressources et potentialités des personnes pour proposer un accompagnement adapté.

Tolérance et solidarité sont deux piliers d'ADALI.

L'association place au cœur de son action la promotion individuelle et citoyenne, la mixité sociale et la bienveillance.

Au fil des années, l'association a évolué pour s'adapter aux nouvelles réalités sociales et aux différentes évolutions institutionnelles afin que l'accompagnement qu'elle propose s'inscrive au plus proche des besoins des personnes en difficulté.

Portée par son projet associatif (2023-2028) renouvelé, ADALI Habitat poursuit la structuration de ses actions autour de valeurs partagées, d'une éthique de l'engagement et d'une attention constante à la qualité de l'accompagnement. Dans cette dynamique, l'association s'est dotée d'un comité d'éthique et de bientraitance afin de renforcer sa réflexion collective sur les pratiques professionnelles et les conditions d'accueil des publics accompagnés.

TERRITOIRES D'INTERVENTION

ADALI est présente sur les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

L'association est organisée autour de quatre secteurs géographiques :

La Métropole du Grand Nancy

L'Ouest Vosges
(principalement sur les communes de Neufchâteau, Vittel, Mirecourt)

Les Vosges Centrales
(principalement sur les communes d'Épinal, Golbey et Monthureux-sur-Saône/Darney)

L'Est Vosges
(principalement sur la commune de Saint-Dié)

PÔLES D'ACTIVITÉS

ADALI inscrit ses missions au sein de 5 pôles d'activités :

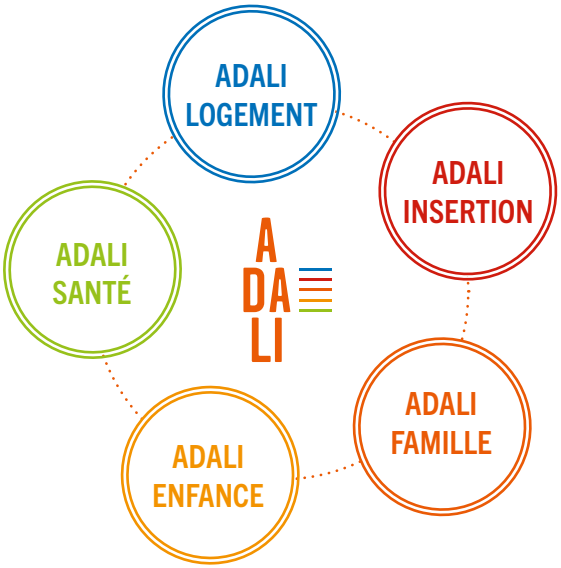

FOCUS

Création du comité d'éthique et de bientraitance

En 2024, ADALI Habitat a créé son Comité d'Ethique et de Bientraitance (CEB). Cette nouvelle instance pluridisciplinaire, composée de 11 membres, reflète la diversité des métiers, des compétences et des territoires couverts par l'association. Sa constitution a été pensée pour assurer une représentation équilibrée entre les différents dispositifs d'intervention.

Le Comité d'Éthique et de Bientraitance a pour mission de favoriser une réflexion transversale sur les dilemmes éthiques rencontrés dans l'accompagnement des personnes, en cohérence avec les valeurs d'ADALI Habitat : tolérance, solidarité, coopération et promotion de l'autonomie.

Ses objectifs principaux sont :

. partager un vocabulaire commun et des repères en matière d'éthique et de bientraitance ;
. fournir des outils et des éléments de méthode pour guider les décisions dans des situations complexes ;
. proposer des pistes de travail et éclairer les pratiques professionnelles de l'association.

Le Comité est réuni tous les deux mois et peut être saisi par tout salarié d'ADALI habitat confronté à une question éthique dans son exercice professionnel. Il peut également s'auto-saisir de thématiques ou de problématiques jugées pertinentes. Chaque étude de situation donne lieu à la rédaction d'une synthèse, diffusée à l'ensemble des équipes afin de partager les réflexions menées.

S'inscrivant pleinement dans la démarche d'amélioration continue de la qualité, le CEB vient enrichir le travail des instances existantes en apportant un appui méthodologique et réflexif sur les situations délicates.

La première réunion s'est tenue en décembre 2024. Une formation spécifique, portant notamment sur l'histoire et les fondements théoriques du concept de bientraitance, a été organisée pour renforcer les compétences des membres du Comité.

Par cette initiative, ADALI Habitat confirme son engagement en faveur d'un accompagnement respectueux des droits des personnes accueillies et accompagnées.

HABITAT JEUNES
LE MAG'

LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle d'activité Logement-Hébergement d'ADALI regroupe l'ensemble des services et établissements de l'association intervenant dans ce champ, sur les différents territoires couverts : Grand Nancy, Ouest Vosgien, Vosges Centrales… En 2024, ce maillage territorial s'est élargi avec la reprise de gestion du Foyer de Jeunes Travailleurs "Cap Jeunes" à Saint-Dié-des-Vosges.

Acteur historique du logement social depuis 1958, ADALI continue de faire de l'accès au logement un levier central dans la lutte contre les inégalités sociales. L'association mobilise une expertise affirmée dans l'accompagnement des jeunes et le développement de solutions adaptées à leurs besoins. Elle propose ainsi une diversité de modalités d'hébergement et de logement, pensées pour accompagner au mieux les parcours de vie.

LES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES - FJT

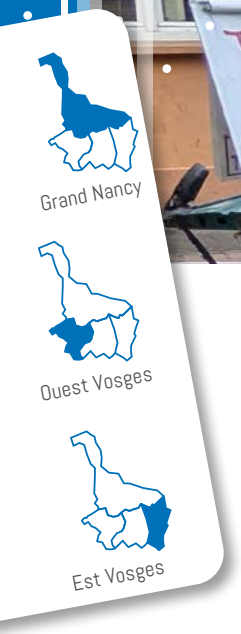

Les Résidences Habitat Jeunes – FJT proposent aux 16-30 ans une solution de logement temporaire et un accompagnement vers l'autonomie. Leur mission : soutenir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en accompagnant vers l'emploi, la formation, la santé, le logement et la vie quotidienne.

En 2024, ADALI compte 8 Résidences Habitat Jeunes – FJT, du studio au T3, réparties sur plusieurs territoires. Leur diversité permet d'accueillir des jeunes aux profils variés et de proposer des formules logement/accompagnement adaptées aux besoins de chacun.

Les FJT poursuivent cinq missions principales :

. mettre en œuvre un accompagnement social et professionnel, à la fois individuel, collectif et en ligne ;

. accueillir, informer et orienter les jeunes dans leur parcours ;

. favoriser leur insertion sociale et professionnelle ;

. accompagner vers l'autonomie résidentielle, en facilitant la mobilité géographique et l'accès au logement de droit commun ;

. encourager la vie collective, la mixité sociale et la participation active.

Cet accompagnement global s'articule autour de plusieurs axes :

. **démarches administratives :** information, accès aux droits, orientation vers les bons interlocuteurs ;

. **parcours socioprofessionnel :** appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets professionnels, aide à l'orientation vers la formation, l'emploi ou les dispositifs adaptés, et soutien dans les démarches auprès des acteurs institutionnels ;

. **savoir habiter :** apprentissage des codes et responsabilités liés à la vie en logement autonome (gestion du budget, entretien, vie en collectivité) ;

. **santé et bien-être :** accompagnement à l'accès aux soins, information sur la prévention, soutien au développement de l'estime de soi, de la confiance en soi, et promotion d'un cadre de vie favorisant l'équilibre personnel ;

. **citoyenneté :** participation à la vie démocratique des résidences et apprentissage du vivre-ensemble ;

. **loisirs et culture :** ouverture à la vie sociale et culturelle, dans les résidences comme à l'extérieur.

FOCUS

Reprise de gestion du FJT Cap Jeunes

Depuis le 1er mai 2024, ADALI Habitat assure la gestion du FJT-Habitat Jeunes « Cap Jeunes », suite à une décision du Tribunal judiciaire. L'association a immédiatement œuvré pour garantir la continuité de l'activité, en maintenant l'accompagnement des résidents et en soutenant l'équipe de professionnels en place.

Le FJT Cap Jeunes propose à des jeunes âgés de 16 à 30 ans un hébergement temporaire assorti d'un accompagnement socio-éducatif personnalisé. Au-delà de la fonction logement, le FJT vise deux objectifs majeurs : favoriser l'accès à l'autonomie et soutenir la socialisation par des actions dans les domaines de l'emploi, la formation, la mobilité, la santé, les loisirs et la culture.

Implanté à Saint-Dié-des-Vosges, le FJT comprend 80 logements (du T1 au T2) répartis sur quatre étages, à proximité du centre-ville. Le Foyer Soleil complète cet établissement avec 7 logements T2 ou T3, en plein cœur de la ville, dans le cadre d'un bail avec le bailleur social Vosgelis.

Dès les premiers mois, un plan d'action transversal a été déployé pour structurer la gouvernance et renforcer les dynamiques collectives :

- **mobilisation des jeunes :** rencontres individuelles, réunions collectives et temps partagés ont été organisés pour favoriser leur implication.

- **accompagnement de l'équipe :** harmonisation des pratiques et partage d'expériences professionnelles ont été mis en place pour renforcer la cohésion.
- **renforcement des partenariats :** des comités thématiques (emploi, insertion, institutions) ont été créés pour dynamiser les collaborations locales.

Le recrutement d'un animateur socio-éducatif en juillet est venu enrichir cette dynamique, en favorisant la participation des jeunes et en contribuant à une meilleure animation de la vie collective.

La reprise a permis de poser des bases solides pour renforcer l'attractivité du FJT, améliorer l'information auprès des partenaires, favoriser l'appropriation des lieux par les jeunes et adapter progressivement l'accompagnement aux réalités du territoire.

L'offre d'ADALI reste étroitement ancrée dans les réalités des jeunes et des territoires, à travers une diversité de logements et des formes d'accompagnement individualisé.

En 2024, tous les FJT ont été engagés dans un travail d'auto-évaluation, en amont des évaluations externes conduites en début d'année 2025, selon le nouveau référentiel de la HAS.

Dans un contexte marqué par des incertitudes fortes, ADALI entend intensifier son engagement face aux difficultés persistantes rencontrées par les jeunes : santé mentale, conduites addictives, précarité financière, complexité des démarches administratives en ligne.

L'année a également été marquée par une dynamique partenariale renforcée : signature d'une convention avec le SIAO, participation au consortium VIRAGE (insertion des jeunes sans emploi ni formation), développement d'un partenariat logement avec Aurélie Finance, et implication dans plusieurs projets territoriaux (Village des Solutions – AFPA, projet de convention avec l'École de la 2e Chance de Nancy). ADALI a poursuivi ses coopérations avec ses partenaires conventionnés (PJJ, DITEP L'Escale, AEIM) et accompagné des jeunes dans le cadre du Revenu d'Émancipation Jeunes du Conseil départemental 54.

Taux d'occupation 78,43 %

233 entrées → **262** sorties

EN CHIFFRES

FJT → **6** à Nancy | **1** à Vittel | **1** à St-Dié

440 logements **526** places

599 jeunes accueillis

168 **431**

21 ans : âge moyen

358 actions collectives

FOCUS

Démarche d'auto-évaluation collective dans nos FJT

Dans le cadre de la préparation aux évaluations HAS prévues en 2025, ADALI Habitat a engagé, de juillet à décembre 2024, une démarche d'auto-évaluation dans ses Foyers de Jeunes Travailleurs. Ces travaux ont permis d'associer les équipes à une réflexion partagée sur nos pratiques professionnelles, la bientraitance, et le sens de nos actions éducatives.

Au fil de douze séances de travail collectif, les professionnels socio-éducatifs, les personnels d'accueil, d'entretien, techniques et administratifs ont passé en revue les pratiques quotidiennes, les logiques de coopération et les repères éthiques. Cette démarche a également été l'occasion de revisiter les documents institutionnels (livret d'accueil, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, etc.) dans une optique de mise à jour, mais aussi de réaffirmation de leur utilité : non comme des contraintes administratives, mais comme des supports concrets d'information et de garantie des droits pour les personnes accompagnées.

Ce processus a permis de mettre en regard les intentions éducatives de l'association avec les actions réellement mises en œuvre, et d'identifier collectivement des axes d'amélioration réalistes et partagés.

Par ailleurs, une vingtaine de jeunes résidents ont été rencontrés individuellement, autour d'une grille structurée de thématiques liées à leur expérience d'usage de l'établissement : bientraitance, respect des droits, vie collective, relations avec les professionnels, accès à l'information, etc. Ces entretiens ont apporté un éclairage précieux et complémentaire aux réflexions menées par les équipes.

Des restitutions ont été organisées sur chaque site, posant les bases de feuilles de route adaptées pour préparer l'évaluation à venir. Cette démarche a renforcé l'ancrage d'une culture commune de l'évaluation au sein des équipes, dans un esprit de coopération et d'engagement partagé.

LES LOGEMENTS TRANSITOIRES JEUNES

Grand Nancy

Vosges Centrales

Les Logements Transitoires Jeunes (LTJ) constituent un dispositif d'hébergement temporaire et intermédiaire, destiné à de jeunes adultes de 18 à 25 ans en situation de rupture.

ADALI Habitat met en œuvre ce dispositif à Nancy et à Épinal, auprès de jeunes adultes en situation de précarité, dont les parcours sont souvent marqués par une sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), une prise en charge par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), ou une expérience d'hébergement d'urgence.

Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement global et renforcé, conçu pour sécuriser leur situation et les accompagner dans la construction progressive d'un parcours vers un logement stable et adapté.

L'accompagnement proposé s'articule autour de plusieurs axes :

- **développer** le pouvoir d'agir des jeunes, en soutenant leur insertion sociale et professionnelle ;
- **recréer** un lien positif et structurant avec leur environnement ;
- **renforcer** les compétences liées au savoir-habiter et à l'autonomie dans la vie quotidienne ;
- **favoriser** la redynamisation des parcours à travers des activités spécifiques et collectives.

En 2024, le service LTJ de Nancy a connu une évolution significative de son public, avec une part importante de jeunes bénéficiaires de la protection internationale (réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire).

Cette tendance s'explique notamment par la fermeture, en 2023, du dispositif de Relogement des Réfugiés, suivie en 2024 par la reprise du programme AGIR.

Ces jeunes, rencontrent des freins administratifs qui nécessitent un accompagnement prolongé, dépassant le cadre d'une prise en charge annuelle classique. Ceci amène l'équipe à adapter ses pratiques et à développer ses compétences sur les dispositifs spécifiques et les problématiques liées à l'accompagnement de ces publics.

EN CHIFFRES

18 logements pour 30 places
11 logements pour 18 places à Nancy
7 logements pour 12 places à Épinal

54 jeunes accompagnés **21** **33**

21,8 ans : âge moyen

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE

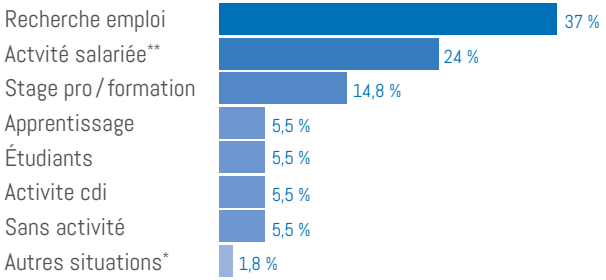

**CEJ, stages, RSA, service civique, E2C, auto-entrepreneur, mesures d'insertion*
*** CDD - Intérimaires*

SITUATION LOGEMENT À LA SORTIE

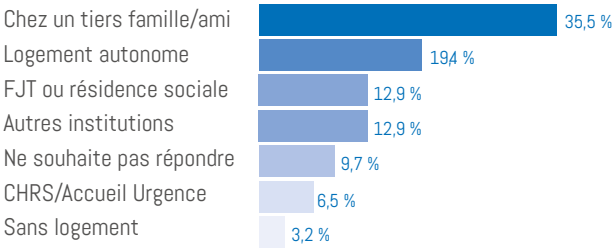

LES LOGEMENTS TEMPORAIRES

Les logements temporaires s'adressent à des personnes en situation de précarité, pour une durée d'environ six mois, renouvelable, avec pour objectif de favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle.

Répartis sur le territoire de l'Ouest Vosgien, ces logements constituent des solutions souples et réactives, adaptées à des parcours de vie complexes.

L'accompagnement est individualisé et modulé en fonction des besoins repérés.

Pour accéder au dispositif, trois critères sont requis :

- **une autonomie minimale** dans la gestion du quotidien ;
- **des ressources, même limitées,** permettant de couvrir les besoins essentiels ;
- **un engagement actif** dans un parcours vers un logement autonome, ou accompagné.

Ces logements constituent une étape vers l'autonomie, en s'appuyant sur des règles proches de celles d'un bail locatif, dans un cadre accompagné : paiement d'une redevance adaptée aux ressources, entretien du logement, engagement dans les démarches d'insertion.

Par leur souplesse d'accès et l'accompagnement de proximité proposé, les logements temporaires offrent une réponse adaptée aux besoins de personnes en recherche d'une solution concrète et stabilisante.

EN CHIFFRES

Parc de 25 places

26 personnes logées

5 20 1

LA MÉDIATION ET INTERMÉDIATION LOCATIVE

L'association mobilise deux dispositifs complémentaires pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de ménages en difficulté.

Médiation locative (financement Conseil départemental)

La médiation locative repose sur la sous-location de 4 logements à Vittel. Elle s'adresse à des ménages ayant connu des parcours résidentiels instables.

Un accompagnement socio-éducatif global est proposé, visant à travailler l'ensemble des problématiques rencontrées et à favoriser une stabilisation durable.

Intermédiation locative (financement État)

L'intermédiation locative permet de proposer un logement temporaire en sous-location à des ménages en sortie d'hébergement, après une expulsion ou en transition vers un nouveau logement.

La particularité du dispositif tient à la possibilité de glissement de bail : à l'issue d'un accompagnement de 6 à 18 mois, le ménage devient locataire de plein droit.

L'accompagnement, centré sur le logement, vise à favoriser l'autonomie. Il porte notamment sur :

. la gestion budgétaire et administrative ;

. le quotidien dans le logement (entretien, appropriation) ;

. la connaissance des droits et devoirs du locataire ;

. l'accès aux droits et aux aides financières ;

. l'insertion dans le voisinage et la vie locale ;

. l'orientation vers les partenaires sociaux, de santé ou d'insertion ;

. la prévention des ruptures et la sortie vers un logement autonome.

EN CHIFFRES

9 personnes accompagnées

3 **6**

LES PENSIONS DE FAMILLE ET LA RÉSIDENCE ACCUEIL

ADALI Habitat propose un accueil durable au sein de deux pensions de famille (Neufchâteau et Vittel) et d'une Résidence Accueil (Neufchâteau), destinée à des personnes en grande précarité sociale ou souffrant de troubles psychiques stabilisés.

Ces dispositifs s'adressent à des personnes isolées, disposant de faibles ressources, pour lesquelles l'accès au logement ordinaire reste difficile à court terme.

Chaque résident bénéficie d'un logement privatif et d'un accompagnement individualisé. Des espaces communs et des activités collectives favorisent le lien social.

L'équipe soutient les personnes dans les démarches du quotidien (administratives, budgétaires, de santé), dans l'entretien du logement, la vie en collectivité et l'accès aux droits.

La Résidence Accueil constitue un relais important après un parcours psychiatrique, en lien avec le Centre hospitalier de Ravenel, les CMP et les structures spécialisées (CSAPA, CAARUD). L'implantation rurale représente un atout en termes de tranquillité, mais implique aussi des difficultés d'accès aux soins et aux services, renforçant la nécessité d'un accompagnement renforcé.

En 2024, les problématiques majeures rencontrées concernent l'isolement social, les addictions, les démarches administratives numérisées, ainsi que l'accès aux soins, fragilisé par la désertification médicale.

EN CHIFFRES

25 personnes logées

13 **12**

49 ans : âge moyen

2 maisons relais : **17** places

1 résidence accueil : **12** places

70 % taux d'occupation global

83 % pour les MR

57 % pour la RA

INTERMÉDIATION LOCATIVE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES UKRAINIENNES

Grand Nancy

En 2022, afin de répondre à la situation de crise, l'association s'était mobilisée dans un temps très court pour mettre en place des conditions matérielles et humaines permettant d'accueillir, de loger et d'accompagner les familles ukrainiennes.

Le Conseil d'Administration s'était rapidement positionné en faveur de l'accueil des familles ukrainiennes. Ce déploiement avait fortement impliqué et mobilisé tous les salariés du Pôle Grand Nancy.

Un parc de 27 logements sociaux, du T2 au T5, situés à Nancy et en périphérie, était déployé. En 2024, l'ADALI accompagne toujours des familles dans le cadre d'un accompagnement global ayant pour finalité leur insertion sur le territoire. L'accompagnement est adapté en fonction des besoins des familles, dont la composition peut intégrer aussi bien des parents (le plus souvent la mère venue en France sans son mari), des enfants de tous âges (du bébé au jeune adulte) et dans une moindre mesure des grands-parents.

EN CHIFFRES

33 familles accueillies

Soit **81** personnes

54 **10** **17**

LES SERVICES LOJ'TOÎT JEUNES

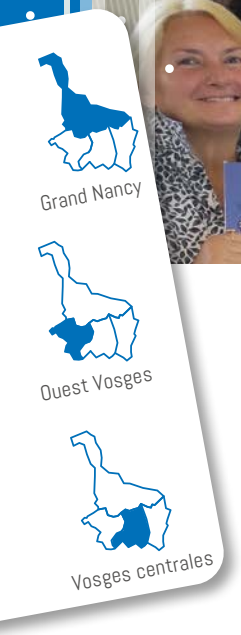

Loj'Toît vise à faciliter l'accès au logement des jeunes de 18 à 30 ans sur les territoires du Grand Nancy, d'Épinal et de l'Ouest vosgien.

L'accompagnement se décline en permanences individuelles et ateliers collectifs. En entretien, les jeunes sont accompagnés dans l'identification de leurs besoins, l'évaluation de leur projet résidentiel et leurs démarches administratives. L'approche permet aussi de repérer des situations de vulnérabilité et, le cas échéant, d'orienter vers des solutions transitoires avec accompagnement renforcé.

En collectif, Loj'Toît propose des ateliers thématiques (recherche de logement, droits et devoirs du locataire, gestion du logement...) en partenariat avec les structures jeunesse et insertion.
Le service intervient également en milieu rural, via des permanences délocalisées (Missions Locales, Maisons France Services), contribuant à lutter contre l'isolement territorial.
En 2024, le soutien renouvelé de la CAF à Nancy a permis le déploiement d'une conseillère à temps plein, favorisant l'élargissement des permanences et la diversification des partenariats.
Face à des jeunes souvent confrontés à l'instabilité financière, aux freins administratifs ou à un statut complexe (notamment pour les jeunes étrangers), l'accompagnement global et de proximité proposé par Loj'Toît apparaît comme une réponse pertinente.

Lieux de permanence

Grand Nancy
. Mission Locale du Grand Nancy
. FJT Les Abeilles à Nancy
. Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy

Vosges
. Service Odyssée à Épinal
. Mission Locale d'Épinal
. Maison ressources de Vittel
. Mission Locale de Neufchâteau

EN CHIFFRES

447 jeunes rencontrés
dans le cadre d'entretiens individuels

557 jeunes accueillis
dans le cadre des actions collectives

95 actions collectives

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

Le dispositif ASLL – Accompagnement Social Lié au Logement s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans un logement, il vise à favoriser l'autonomie résidentielle et à prévenir les risques d'exclusion liés au logement.

Porté par le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) **et le PDALHPD, ce dispositif soutient les ménages dans la gestion de leur logement** (entretien, budget, droits, démarches, prévention des impayés). Il peut inclure un appui à la recherche de logement, à la lecture des documents contractuels et à l'accès aux aides.

L'accompagnement, conditionné à l'adhésion active des personnes, dure six mois, renouvelables deux fois. Sur l'Ouest Vosgien, l'intervenante sociale agit en lien étroit avec la MSVS de Neufchâteau, jusqu'à Mirecourt.

Les publics sont divers : jeunes sortants de l'ASE, personnes en fragilité psychologique, familles en difficulté budgétaire, bénéficiaires du RSA.

Trois principes guident l'action : mise en confiance, disponibilité de l'intervenant, travail en réseau.

En 2024, ADALI a confirmé son engagement en répondant à l'appel à projet « Insertion Logement » du Conseil départemental des Vosges, pour améliorer les conditions de logement dans une logique de co-construction et de développement durable.

EN CHIFFRES

26 ménages accompagnés :

- **18 ménages unipersonnels**
- **5 ménages monoparentaux**
- **3 ménages en couple**

11 **15** **19**

42 ans : âge moyen

100 % des ménages accompagnés ont bénéficié d'un double accompagnement :

- **administratif**
- **budgétaire**

INSERTION

Le pôle Insertion d'ADALI regroupe plusieurs dispositifs visant à réduire l'exclusion sociale et à accompagner des personnes en grande précarité et éloignées des normes d'insertion classique. Il s'articule autour :

. des accueils de jour, implantés à Épinal, Neufchâteau et Vittel,

. des missions de référence RSA, à Neufchâteau et Épinal, dans le cadre des politiques départementales d'insertion.

Les publics accompagnés sont souvent confrontés à des ruptures profondes – personnelles, sociales, économiques, parfois psychiatriques – qui rendent difficile, voire inaccessible à court terme, les perspectives de retour à l'emploi ou de formation. Dans ce contexte, l'accompagnement proposé vise une remobilisation sociale, par des démarches de lien, de stabilisation et de soutien au quotidien.

En 2024, les équipes ont poursuivi leur engagement dans un contexte marqué par des tensions durables sur le pouvoir d'achat, l'accès aux droits, et les besoins fondamentaux des personnes accompagnées.

Sur ces bases, l'accompagnement proposé par les professionnels s'inscrit dans une approche pragmatique et bienveillante, centrée sur la personne, ses besoins immédiats, et les leviers mobilisables à son rythme. Il s'agit moins de viser l'emploi comme finalité immédiate, que de reconstruire les conditions d'une autonomie sociale progressive.

LES ACCUEILS DE JOUR

Ouest Vosges

Vosges Centrales

Les accueils de jour, également appelés Accueils Écoute, sont implantés à Épinal, Neufchâteau, Vittel. Ces lieux d'accueil inconditionnel, sont ouverts aux personnes en situation de grande précarité, d'isolement ou de rupture d'hébergement.

Ces espaces permettent d'accéder à des services de première nécessité (hygiène, alimentation, laverie, aide administrative, orientation…), **tout en offrant un lieu sécurisant, propice à la reprise de contact social et à la remobilisation progressive.** L'accompagnement repose sur l'écoute, la présence bienveillante et la souplesse d'intervention.

En 2024, les équipes ont constaté une hausse sensible de la fréquentation, dans un contexte de précarité accrue. Les publics accueillis sont confrontés à des parcours de vie marqués par des fragilités lourdes : instabilité résidentielle, isolement social, troubles de santé – notamment psychiques –, addictions, faibles ressources, fracture numérique. L'accès aux soins reste particulièrement difficile, en raison du manque de professionnels, de représentations erronées ou de démarches complexes. La demande en aide alimentaire et en accès à l'hygiène s'est intensifiée, mettant à l'épreuve les capacités logistiques du service. L'usure des équipements et la variabilité des dons alimentaires interrogent la pérennité de certaines réponses et appelent à renforcer les partenariats existants.

Face à ces défis, les équipes restent pleinement mobilisées pour maintenir un accueil de qualité, ajusté aux réalités du terrain. Les Accueils Écoute s'affirment plus que jamais comme des lieux de présence sociale, de répit et de reconnaissance, où chacun peut, à son rythme, reconstruire un lien, aussi ténu soit-il, avec une forme de vie collective et reprendre pied dans un environnement sécurisant.

EN CHIFFRES

11 786 passages,
soit 23 % par rapport à 2023

709 personnes accueillies

205 **504**

267 jeunes de moins de 25 ans

Effectif augmenté de 184 %

7 988 repas distribués (petit-déjeuners, dépannage alimentaire, repas collectifs…)

Soit 22 repas délivrés tous les jours de l'année

569 douches **770** lessives **152** vestiaires

723 entretiens individuels

218 participants aux actions collectives

LA RÉFÉRENCE RSA

Ouest Vosges

Vosges Centrales

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA porté par ADALI repose sur une approche globale et individualisée, s'inscrivant dans une démarche de proximité, de soutien et de reconstruction progressive

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA assuré par ADALI concerne des personnes en situation de précarité marquée, souvent éloignées de l'emploi et confrontées à des difficultés multiples : isolement social, problèmes de santé physique ou psychique, instabilité résidentielle, addictions, fragilité budgétaire…

Le référent RSA est un interlocuteur identifié et stable, qui accompagne la personne dans la construction progressive d'un parcours adapté à sa situation. Cet accompagnement repose avant tout sur une relation de confiance, structurée par des entretiens réguliers et inscrite dans la durée. Il s'agit moins de proposer un projet que de créer les conditions d'un engagement possible, à partir de là où en est la personne.

Les démarches entreprises peuvent concerner l'accès aux droits, les soins, la mobilité, la reprise d'un lien social, ou toute autre étape jugée prioritaire. L'objectif est de soutenir une dynamique de stabilisation, condition préalable à toute projection dans une démarche d'insertion plus structurée.

En 2024, les référents ont accompagné des situations de plus en plus complexes, souvent marquées par les impacts durables des crises sanitaires et sociales récentes. Le contexte rural et la faiblesse des ressources accessibles renforcent certains freins, notamment en matière de mobilité ou d'accès aux soins.

Dans ce cadre, ADALI a poursuivi le développement de permanences de proximité, afin d'aller au plus près des personnes afin de maintenir un accompagnement régulier, même lorsque la personne ne peut se déplacer, et de préserver le lien social dans des contextes de grande vulnérabilité.

EN CHIFFRES

170 personnes accompagnées

74 **96**

1 055 entretiens menés

FAMILLE

Agir pour restaurer les liens, soutenir les relations et accompagner les transitions familiales.

Implanté sur le territoire de l'Ouest Vosgien, le pôle Famille d'ADALI développe des actions qui visent à accompagner les relations familiales fragilisées, à favoriser le dialogue et à soutenir les liens lorsque ceux-ci sont mis à l'épreuve par des conflits, des séparations ou des ruptures.

Les dispositifs portés dans ce cadre s'adressent à toutes les personnes – parents, enfants, jeunes majeurs, grands-parents – confrontées à des situations complexes sur le plan relationnel, affectif ou éducatif. Ils visent à proposer un cadre sécurisé, neutre et bienveillant, pour que chacun puisse retrouver une place dans la relation, être entendu, ou simplement maintenir un lien.

À travers ses différentes actions, le pôle Famille s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention des ruptures, de soutien à la parentalité et de construction de solutions respectueuses de chacun. Il s'attache à accompagner les transitions, à apaiser les tensions et à permettre, lorsque c'est possible, une reprise du dialogue.

Les pages qui suivent présentent les deux dispositifs déployés dans ce cadre : le service de Médiation Familiale et l'Espace Rencontre.

Ces interventions s'inscrivent dans une logique de proximité, en lien avec les réalités des familles et les ressources du territoire.

LA MÉDIATION FAMILIALE

Ouest Vosges

La médiation familiale a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des personnes pour qui la communication est rompue mais qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées.

La médiation familiale approche tous les domaines de la vie d'un individu, de la gestion des ressources d'un couple à des aspects liés davantage au parcours intime des personnes.

Le principe de la médiation est de proposer à ces personnes de se rencontrer dans un lieu neutre et sécurisant en présence d'une médiatrice familiale et de construire une nouvelle manière d'échanger.

Les médiatrices familiales accueillent principalement des couples qui se séparent ou qui se sont séparés et qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées pour les enfants. Les médiatrices familiales accompagnent également des fratries adultes ou des parents et leurs adolescents pour qui la communication est devenue complexe. Dans le cadre des couples, l'objectif de la médiation familiale est de faciliter la séparation entre deux personnes alors que dans le cas d'un parent et d'un adolescent, l'objectif est de reconstituer le lien familial. **Chaque médiation s'adapte aux parcours et attentes des personnes accueillies.**

Le service de médiation familiale de l'association est présent sur le territoire de l'Ouest Vosgien, il couvre 252 communes, afin de proposer aux personnes demandeuses de médiation familiale, des interventions à proximité de leurs lieux de résidence.

Des permanences sont menées au tribunal afin de promouvoir le dispositif.

EN CHIFFRES

144 **familles rencontrées dans le cadre des rendez-vous d'information**

29 **processus de médiations engagés en 2024**

61 **séances de médiation réalisées**

ESPACE DE RENCONTRE PARENTS/ENFANTS

L'Espace de Rencontre est un lieu d'accès aux droits, neutre, servant au maintien et à la restauration des relations familiales entre le(s) enfant(s) et leur père ou mère, grands-parents ou toute autre personne titulaire d'un droit de visite où hébergement.

L'Espace de Rencontre est un lieu permettant à un enfant de rencontrer un de ses parents ou un tiers (droit de visite). Il assure l'exercice des droits d'hébergements en faisant tiers lors du passage de bras de l'enfant à un parent ou à un tiers. **C'est un espace transitoire qui mène à l'autonomisation des familles à travers le soutien et l'encadrement apportés dans l'exercice d'une parentalité conjointe où à minima apaisée axée sur l'intérêt de l'enfant.**

Cet espace a pour visée de :

- **s'adresser** à toute situation où les relations enfants-parents sont interrompues, difficiles ou trop conflictuelles,
- **maintenir,** de rétablir, de faciliter les liens entre l'enfant et son parent non hébergeant et/ou sa famille élargie, dans un souci de neutralité,
- **favoriser** la fonction parentale, la relation parent/enfant, ainsi que les rôles de chacun des membres de la famille.

L'accueil et l'écoute sont assurés par des professionnels qui vont tendre à faire évoluer les relations pour que la famille puisse trouver une nouvelle autonomie.

L'Espace de Rencontre peut être lié à des mesures judiciaires (JAF, Cours d'Appel...), soit à des mesures conventionnelles par des sollicitations directes des parents ou à une orientation par un partenaire, tels que les intervenants socio-éducatifs du secteur (MSVS, ASE, CCAS...).

EN CHIFFRES

25 familles accompagnées

34 mineurs accueillis

177 visites, *soit 40 % d'augmentation par rapport à 2023*

10 passages de bras

FOCUS

Semaines de la parentalité

Dans le cadre des Semaines de la Parentalité organisées par la Caf des Vosges, les médiatrices familiales du Pôle Famille d'ADALI Habitat ont mené une **campagne d'information visant à mieux faire connaître la médiation familiale auprès des professionnels et du grand public.**

Plusieurs interventions ont été organisées dans les structures suivantes : Maisons France Services de Xertigny, Lamarche et Darney ; Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale (MSVS) du Conseil départemental des Vosges à Xertigny ; Mission Locale de la Plaine des Vosges à Neufchâteau.

Ces rencontres ont permis de présenter la médiation familiale comme un espace neutre et sécurisé, animé par un tiers impartial, favorisant le dialogue, l'écoute et la recherche de solutions dans des situations de rupture ou de conflit. Elles se sont déroulées dans les locaux d'ADALI Habitat à Neufchâteau et Vittel ainsi que dans différents lieux de permanence sur l'Ouest Vosgien. À l'aide d'outils pédagogiques tels que le photolangage, les participants ont été invités à explorer et expérimenter les fondamentaux de la communication : s'exprimer clairement, s'écouter activement, et vérifier la bonne compréhension du message échangé.

Ces actions s'inscrivent pleinement dans la mission du Pôle Famille d'ADALI Habitat, qui vise à soutenir la parentalité, promouvoir le dialogue au sein des familles et développer l'accès aux modes de résolution amiable des conflits.

CT

ENFANCE

Le pôle Enfance d'ADALI regroupe les dispositifs portés au titre de la protection de l'enfance, en lien avec le Conseil départemental des Vosges. L'accompagnement proposé s'appuie sur une approche éducative soucieuse d'apporter aux jeunes un cadre à la fois structurant, sécurisant et respectueux de leurs parcours.

Dix ans d'engagement auprès des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

Depuis 2014, ADALI-Habitat accompagne des Mineurs Non Accompagnés (MNA) confiés au titre de la protection de l'enfance. Face à l'intensification et à la diversification des besoins, l'association a su adapter son offre et développer des réponses innovantes, en lien avec les réalités du terrain.

L'année 2024 a été marquée par l'ouverture du service Émeraudes, dédié à l'accueil d'urgence et à la mise à l'abri de jeunes se déclarant mineurs, en attente d'évaluation par les services du Département. Ce dispositif vient renforcer la capacité d'ADALI à offrir une réponse immédiate et sécurisée dans un contexte de forte sollicitation.

La mise en œuvre de dispositifs différenciés – SHAED, Émeraude, Trait d'Union, Odyssée, Abéona, EMAR, DAMS – permet de proposer un accompagnement modulé, attentif aux fragilités des jeunes accueillis et à leur potentiel d'évolution. À chaque étape, les équipes œuvrent pour favoriser l'autonomie, l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation, à la vie sociale et citoyenne.

Cette action s'inscrit dans une coopération étroite avec le Conseil départemental des Vosges et s'appuie sur un réseau de partenaires mobilisés dans l'intérêt des jeunes. En 2024, ADALI a poursuivi cette mission avec le même engagement : garantir un accompagnement de qualité à un public en constante évolution, avec exigence, adaptabilité et humanité.

SERVICE D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DIVERSIFIÉ

Vosges Centrales

Depuis 2018, l'arrivée importante de jeunes se présentant comme mineurs dans le département des Vosges a interrogé le dispositif mis en place et ouvert la réflexion sur les modes de prise en charge de ces publics. En 2023, une extension de 15 places supplémentaires a été déployée pour l'accueil en urgence et la mise à l'abri des jeunes se déclarant MNA.

En 2020, l'association ADALI et le Conseil Départemental ont vu émerger de nouvelles problématiques au sein du public Mineurs Non Accompagnés (MNA) :

. Augmentation significative de l'arrivée de jeunes garçons et de jeunes filles de moins de 16 ans et du manque de réponses adaptées sur le territoire
. Augmentation des besoins de places pour les jeunes confiés
. Besoin d'apporter des réponses aux situations de jeunes qui mettent à mal le cadre éducatif et éprouvent de grandes difficultés à évoluer au sein de nos services
. De nombreux jeunes primo arrivants ou accueillis au sein des services MNA deviennent parents pendant leur minorité ou au début de leur majorité

Depuis le 21 février 2021, le Service d'Hébergement et d'Accompagnement Educatif Diversifié (SHAED) a ouvert ses portes.

Ce service se structure autour de 3 dispositifs :

. La mise à l'abri et l'accueil d'urgence au SHAED des jeunes se déclarant MNA sont déclinés à travers 3 objectifs fondamentaux :

. Assurer un hébergement protecteur et individualisé, adapté aux besoins des jeunes ...
. Engager un bilan sur l'état de santé physique et psychique de chaque jeune mis à l'abri et apporter des premiers soins le cas échéant
. Mettre en œuvre un accompagnement socio-éducatif favorisant l'intégration social et l'autonomisation des jeunes.

. L'accompagnement dédié aux MNA confiés de moins de 16 ans est structuré autour des objectifs suivants :

. Assurer un hébergement sécurisé, personnalisé et prenant en compte les besoins individuels des jeunes accueillis.
. Mettre en œuvre un accompagnement socio-éducatif global visant à favoriser leur intégration sociale et les processus d'autonomisation.
. Construire et soutenir le projet d'intégration scolaire et/ou professionnel.
. Soutenir la construction du projet individuel de chaque jeune.

. Le soutien à la parentalité pour des jeunes mineures enceintes ou avec des enfants de moins de 3 ans.

Ce dispositif est organisé au quotidien par une équipe pluridisciplinaire alliant soutien éducatif, accompagnement social et psychologique. Il s'appuie sur l'observation de la situation initiale des jeunes filles accueillies sur les services et sur l'évolution de la relation mère-enfant.

LES 3 DISPOSITIFS DU SHAED EN CHIFFRES

175 jeunes accueillis et accompagnés
dont 83 l'étaient déjà en 2023

92 entrées → **141** sorties

144 **31**

131 jours : durée moyenne de prise en charge

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES ACCUEILLIS/ACCOMPAGNÉS

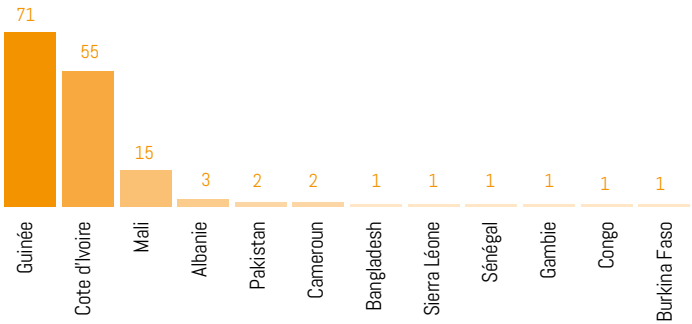

Mise à l'abri et accueil d'urgence

63 entrées → **90** sorties

82 jours : durée moyenne de prise en charge

96 jeunes mis à l'abri en accueil d'urgence

15 **81**

L'accompagnement des mineurs confiés de -16 ans

23 entrées → **49** sorties

62 jeunes accompagnés **7** **55**

SERVICE D'HEBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DIVERSIFIÉ (SUITE)

Dispositif MNA Parentalité du SHAED

Ce dispositif vise à soutenir les jeunes mères dans leur rôle parental, en les accompagnant dans divers aspects de la maternité, tout en veillant à la sécurité et au bon développement de leur enfant. Ce dispositif prend également en compte la place du père dans le binôme parental et dans la relation avec son enfant, en mobilisant ses connaissances des publics MNA et des approches socio-éducatives interculturelles pour favoriser les rencontres familiales et l'exercice des droits des pères.

Parcours d'accompagnement en deux étapes

1. Première étape : Observation approfondie et accompagnement en proximité à Monthureux.

2. Deuxième étape : semi-autonomie dans des logements diffus à Épinal, en conservant un accompagnement régulier.

Malgré certaines complexités liées aux situations administratives, d'insertion et d'autonomisation des jeunes filles, le dispositif s'efforce de construire des réponses globales, individualisées et adaptées, en sollicitant les ressources du territoire. **Voici quelques initiatives développées :**

- **Réseau avec les assistantes maternelles :** Collaboration avec les assistantes maternelles des secteurs d'Épinal et de Monthureux pour offrir un soutien supplémentaire aux jeunes mères dans la prise en charge de leurs enfants.
- **Partenariat avec le centre social Bitola :** Organisation de temps d'intégration sociale et d'activités communautaires pour les jeunes mères.
- **Séances d'information avec le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) :** Informations sur la puériculture de la naissance jusqu'à l'âge de 4 ans, proposés sur le secteur de Darney / Monthureux-sur-Saône.
- **Suivis pédiatriques et rencontres avec une sage-femme** de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) à Épinal.
- **Accompagnement au Centre de Santé Sexuel d'Épinal** pour les jeunes mères.

Le dispositif MNA parentalité offre un soutien précieux aux jeunes mères MNA, en les aidant à développer leurs compétences parentales, à accéder à des ressources médico-sociales et à se familiariser avec les aspects pratiques de la maternité. Cela contribue ainsi à leur bien-être et à celui de leurs enfants.

Soutien à la parentalité

6 entrées → → 2 sorties

8 parents dont 1 papa

9 enfants

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES JEUNES EN CONTRAT JEUNES MAJEURS

Grand Nancy

Le pôle Grand Nancy propose un accompagnement global à soixante jeunes majeurs disposant d'un Contrat Jeunes Majeurs (CJM). Le Contrat Jeune Majeur permet de prolonger, au-delà de l'âge de 18 ans et jusqu'à 21 ans, le soutien de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Il peut consister en :

- **une participation financière** sous la forme d'une allocation variant en fonction des ressources du jeune,
- **une aide à domicile** par un intervenant socioéducatif, par exemple,
- **une prise en charge des dépenses courantes et de l'hébergement à titre temporaire** par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Cette prestation s'appelle Accueil provisoire jeune majeur (APJM).

L'association accompagne les jeunes logés au sein de la résidence sociale Campus, des Résidences Habitat Jeunes-FJT du Grand Nancy ou de logements en diffus afin de faciliter leur transition vers le statut d'adulte autonome. L'accompagnement renforcé des jeunes majeurs se construit autour de leurs besoins, capacités et envies. Leurs projets sont soutenus par une guidance dans tous les domaines de leur vie : démarches administratives, logement, vie quotidienne, savoir-habiter, scolarité, insertion socioprofessionnelle, culture et citoyenneté.

L'année 2024 a permis de consolider la dynamique engagée, malgré la persistance de situations complexes et souvent incertaines. L'équipe a poursuivi son travail d'adaptation au plus près des réalités vécues par les jeunes, avec une attention constante portée à leur évolution et à leurs besoins. Le service reste mobilisé pour maintenir un accompagnement exigeant, réactif et bienveillant.

EN CHIFFRES

60 places : capacité du service

87 jeunes accompagnés

19 **68**

18 ans : âge moyen

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES

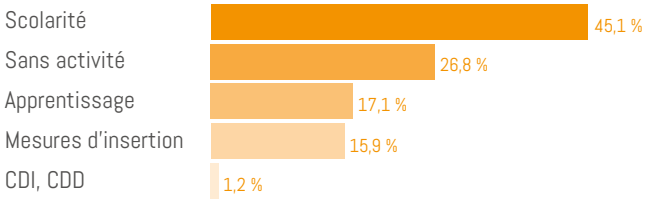

L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA DE 16 A 21 ANS

L'association accompagne de manière globale depuis 2013 des mineurs isolés étrangers (jeune de moins de 18 ans n'ayant pas la nationalité française privée temporairement ou définitivement de la protection de sa famille). L'Association dispose de trois services : Odyssée, Trait d'union et Abéona, et du dispositif Équipe Mobile d'Accompagnement Renforcé (EMAR) basé depuis juillet 2023 sur le service Trait d'Union.

Les services sont composés d'équipes pluridisciplinaires.
L'objectif des services de l'Association ADALI est de proposer un **accompagnement global avec hébergement aux jeunes mineurs non accompagnés orientés dans le Département des Vosges** en appartements diffus afin de leur permettre de construire leur projet et de s'investir durablement et sereinement dans leur parcours.

Les jeunes accompagnés bénéficient des prestations suivantes :

. **Soutien dans les démarches administratives :** l'accompagnement dans les démarches administratives consiste à soutenir les MNA auprès des ambassades et également auprès de l'ensemble des services, souvent spécifiques à chaque pays. Il s'agit de les aider dans la compréhension des démarches dans l'obtention des documents nécessaires à la constitution de leur dossier administratif.

. **Accompagnement à la scolarité :** dès l'arrivée des jeunes, un bilan est réalisé par le CIO pour permettre une scolarisation rapide et faciliter les parcours et la régularisation des situations des jeunes. Rapidement, la plupart des jeunes sont scolarisés dans les établissements du secteur en filières professionnelles. Chaque référent de parcours accompagne les jeunes dont il a la charge dans leur scolarité à travers l'aide aux devoirs, le lien avec les établissements et le respect du cadre institutionnel de l'Education Nationale.

. **Soutien à l'insertion sociale et professionnelle :** l'équipe accompagne les jeunes dans leur recherche de stage, dans la contractualisation de leur contrat de travail auprès des entreprises et également auprès des services de l'Etat concernés.

. **Accompagnement au logement :** les jeunes sont accompagnés dans leur logement par l'équipe. Il s'agit de favoriser le savoir-habiter des jeunes et de promouvoir leur autonomie à travers les actes du quotidien : l'alimentation, l'entretien du logement...

. **Accompagnement à la citoyenneté :** les jeunes sont accompagnés vers les lieux privilégiés de la ville comme les lieux de vie sociale et de culture. Ils sont accompagnés sur des thèmes comme la citoyenneté, l'interculturalité, les relations filles/garçons, la laïcité et le culte, les droits et devoirs de chacun, les us et coutumes du pays d'accueil afin d'aider les MNA à construire leur esprit critique et à devenir des adultes autonomes et émancipés.

. Accompagnement à la santé et au bien-être : dès l'arrivée des jeunes, une analyse globale de leurs principaux besoins est réalisée notamment pour la prise en charge des pathologies et l'évitement des contagions. Les dépistages ainsi qu'un bilan complet à la médecine préventive sont organisés. Un accompagnement spécifique, en lien avec les spécialistes, est mis en place pour chaque mineur porteur d'une pathologie et nécessitant un suivi et une prise en charge adaptés. Une psychologue travaille en étroite collaboration avec l'équipe afin d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leur parcours. Les professionnels·les de ce champ appréhendent la santé à la fois dans sa dimension préventive et curative.

EN CHIFFRES

269 jeunes accompagnés

24 **245**

219 places d'accompagnement pour des jeunes de 16 à 21 ans :

- Trait d'union : 73
- Odyssée : 73
- Abéona : 73

Le dispositif

47 entrées → **52** sorties

SITUATIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES

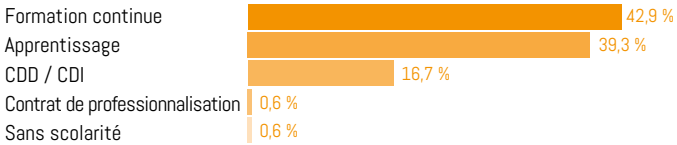

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS

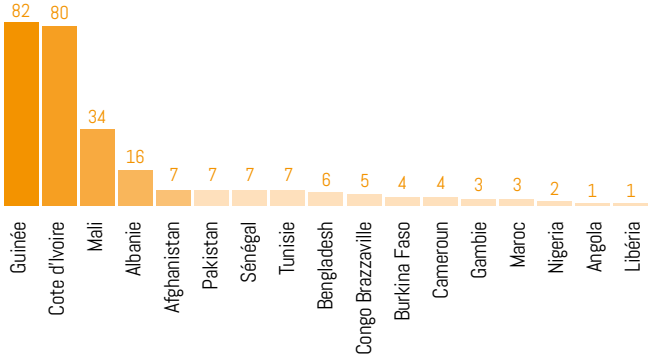

SITUATION DES JEUNES À LA SORTIE

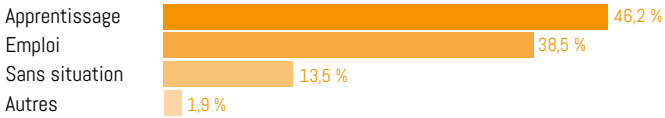

FOCUS

10 ans d'engagement auprès des Mineurs Non Accompagnés (MNA)

En 2024, ADALI Habitat a célébré dix années d'engagement auprès des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans les Vosges. Trois temps forts ont rythmé cet anniversaire, témoignant du chemin parcouru, de la montée en expertise des équipes et du développement continu de nos dispositifs d'accompagnement au plus près des besoins des jeunes.

. Séminaire des administrateurs

Un séminaire a été organisé au Château de Brabois, réunissant administrateurs et cadres pour retracer une décennie d'accueil et d'accompagnement des MNA et ouvrir des perspectives pour l'avenir. La journée a été introduite par Eufémia Ragot, Présidente d'ADALI Habitat, qui a rappelé l'évolution de notre mission depuis 2013 et les valeurs qui la fondent.

Les échanges ont permis de revenir sur l'historique de l'accueil des jeunes, la structuration progressive de nos services de mise à l'abri et d'accompagnement dans les Vosges, ainsi que sur les enjeux liés à la formation, à l'insertion sociale et professionnelle.

La matinée s'est enrichie d'une intervention de la cellule nationale MNA, apportant un regard national et départemental sur les évolutions du secteur.

Des jeunes accompagnés par l'association ont partagé, en clôture de journée, leurs parcours, leurs réussites et les défis rencontrés. À travers leurs témoignages et ceux des professionnels, c'est la qualité du travail d'accompagnement, son impact et les axes de progression identifiés qui ont été mis en lumière.

. "Je suis, nous sommes"'

Un film documentaire pour porter la voix des jeunes

Plus de 200 participants se sont retrouvés pour une projection privée au Cinés Palace d'Épinal du film documentaire « Je suis, nous sommes », réalisé avec les jeunes du service Abéona.

Ce projet cinématographique a permis aux jeunes de s'exprimer pleinement sur leurs parcours, leurs espoirs et leur vision de l'intégration, en participant activement à toutes les étapes du film (écriture, réalisation, interprétation, technique).

Introduite par Eufémia Ragot, Présidente d'ADALI Habitat, et Catherine Bottero, Directrice de l'Enfance et de la Famille du Conseil Départemental des Vosges, la soirée a donné lieu à des échanges nourris animés par Lena Quelvennec d'Image'Est, avant de se prolonger autour d'un buffet convivial. Ce projet illustre l'approche d'ADALI Habitat : favoriser l'expression des jeunes, renforcer leur pouvoir d'agir et développer des outils innovants au service de leur intégration.

ADALI 10 ans d'actions aux côtés des MNA

. Portes ouvertes du service Trait d'Union

Le service Trait d'Union, premier service dédié à l'accompagnement des MNA ouvert par ADALI en 2014 à Golbey, a organisé une journée portes ouvertes. Cet événement a permis de présenter l'évolution de l'accueil et de l'accompagnement, ainsi que les spécificités du travail mené aujourd'hui auprès des jeunes.

Professionnels, partenaires institutionnels, familles solidaires et étudiants en travail social ont pu découvrir les modalités d'intervention mises en œuvre, échanger avec les équipes et participer à un temps convivial autour d'un Buffet du Monde.

FOCUS

Création du service « Émeraude » à Darney
Mise à l'abri et accueil d'urgence des MNA

En réponse à l'appel à projet du Conseil départemental des Vosges, ADALI Habitat a ouvert en 2024 le service « Émeraude » à Darney, **dédié à la mise à l'abri et à l'accueil d'urgence des jeunes étrangers isolés en attente d'évaluation de minorité. Ce dispositif offre une protection immédiate et vise à stabiliser le parcours de ces jeunes dans une période particulièrement vulnérable.**

Le service propose un hébergement 24h/24, dans un cadre sécurisé et adapté, favorisant l'apaisement et la première évaluation globale des besoins. Dès leur arrivée, les jeunes bénéficient d'un bilan de santé physique et psychologique, ainsi que d'un accompagnement socio-éducatif visant à soutenir leur autonomie et leur insertion sociale.

En 2024, 58 jeunes ont été accueillis au sein du service, avec une durée moyenne de séjour de 36,6 jours. Parmi les 35 sorties enregistrées, on compte 6 départs volontaires, 19 évaluations concluant à la majorité et 10 reconnaissances de minorité.

Les jeunes accueillis étaient principalement originaires de Côte d'Ivoire (22), de Guinée (16) et du Mali (7), traduisant la diversité des parcours et des besoins rencontrés.

Le service Émeraude s'inscrit pleinement dans le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance, en lien étroit avec les acteurs du territoire (cellule départementale MNA, structures de santé).

Son ouverture renforce la capacité d'ADALI Habitat à proposer des réponses rapides, adaptées et respectueuses des droits des jeunes primo-arrivants, conformément à son engagement pour un accompagnement de qualité.

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES MAJEURS SORTIS

Ouest Vosges

Vosges Centrales

Face aux constats récurrents de jeunes majeurs revenant solliciter une aide après leur sortie des dispositifs d'accompagnement, ADALI Habitat a créé, en accord avec le Conseil départemental des Vosges, en 2023, le Dispositif d'Accompagnement des Majeurs Sortis (DAMS).

Ce dispositif propose un accompagnement socio-éducatif personnalisé pour soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, en facilitant leur accès aux droits, à l'emploi, au logement, à la santé, à la formation professionnelle ou à la parentalité.

L'intervention s'appuie sur une approche individualisée, centrée sur le renforcement des capacités d'autonomie, avec un objectif prioritaire : orienter durablement les jeunes vers les dispositifs de droit commun et soutenir les partenaires confrontés à la spécificité de ces publics.

En 2024, un travail important de développement partenarial a été engagé pour mieux faire connaître le dispositif et favoriser les relais : création d'une plaquette de présentation, organisation de rencontres avec la Mission Locale et la Préfecture, et premiers contacts initiés avec d'autres structures locales (MDS, Maisons France Service, France Travail).

Pour 2025, le développement du partenariat restera une priorité. De nouvelles collaborations sont envisagées, notamment avec le dispositif « Prêts à bosser », l'accompagnement aux jeunes sortis de la FMS sur le secteur de Saint-Dié-des-Vosges, afin d'élargir le champ d'action du DAMS et de mieux répondre aux besoins émergents.

EN CHIFFRES

184 jeunes accompagnés

67 premiers contacts

614 entretiens individuels

216 entretiens téléphoniques

18 visites à domiciles

30 accompagnements extérieurs

Natures des demandes DAMS :
. 518 administratif
. 246 logement et budget
. 155 insertion socio-pro
. 87 santé
. 20 parentalité

LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

Le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ) d'ADALI Habitat propose un espace d'accueil, d'écoute et de soutien aux jeunes de 13 à 25 ans sur le territoire de Neufchâteau.

Le dispositif s'adresse à des jeunes en situation de vulnérabilité (mal-être, ruptures familiales, pratiques addictives, décrochage scolaire), avec pour objectif de prévenir les ruptures de parcours et de favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

Le PAEJ s'appuie sur une approche globale combinant entretiens individualisés, soutien aux démarches administratives et orientation vers les partenaires du territoire.
Le travail avec la Mission Locale constitue un levier essentiel pour accompagner les jeunes vers l'insertion, en articulant soutien social et projet professionnel.

En 2024, l'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une nouvelle intervenante socio-éducative, et une dynamique de transformation du dispositif a été engagée pour élargir l'accès aux jeunes mineurs et à leurs familles.
Dans un contexte marqué par la hausse des situations complexes et la rareté des réponses locales, le besoin de développer une approche plus proactive est confirmé.

À partir de 2025, le PAEJ déploiera des permanences décentralisées (Mission Locale, établissements scolaires, centres de formation) tout en maintenant un accueil sur site.
Cette évolution vise à renforcer la visibilité du dispositif, à aller vers les jeunes et à prévenir les situations de marginalisation dès l'adolescence.

EN CHIFFRES

63 passages

42 personnes accueillies

16 **26**

21 ans : âge moyen

A
DA
LI

SANTÉ

Depuis plus de dix ans, ADALI Habitat développe une offre médico-sociale innovante dans le département des Vosges, en accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité sanitaire et sociale.

Le Pôle Santé regroupe aujourd'hui deux dispositifs complémentaires : les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) et le Service Mobile d'Accès à la Santé (SMAS).

Les ACT, implantés entre Neufchâteau et Épinal, accueillent des personnes atteintes de pathologies chroniques nécessitant un accompagnement global. À travers l'accès à un logement adapté et un suivi individualisé, ces dispositifs visent à favoriser, l'accès aux soins, et le soutien à l'autonomie. Depuis 2022, une modalité Hors Les Murs permet également d'intervenir directement au domicile des personnes.

Créé en 2022 et pleinement déployé en 2023, le Service Mobile d'Accès à la Santé (SMAS) complète cette offre en allant à la rencontre des personnes en situation de grande précarité, sur leur lieu de vie, pour proposer des évaluations somatiques et psychiques, délivrer des premiers soins et engager les démarches nécessaires vers le droit commun.

À travers ces actions, ADALI Habitat affirme sa volonté d'agir au plus près des besoins des publics en grande vulnérabilité, en favorisant l'accès à la santé pour toutes et tous, dans le respect des principes d'accueil inconditionnel, d'écoute et d'accompagnement global.

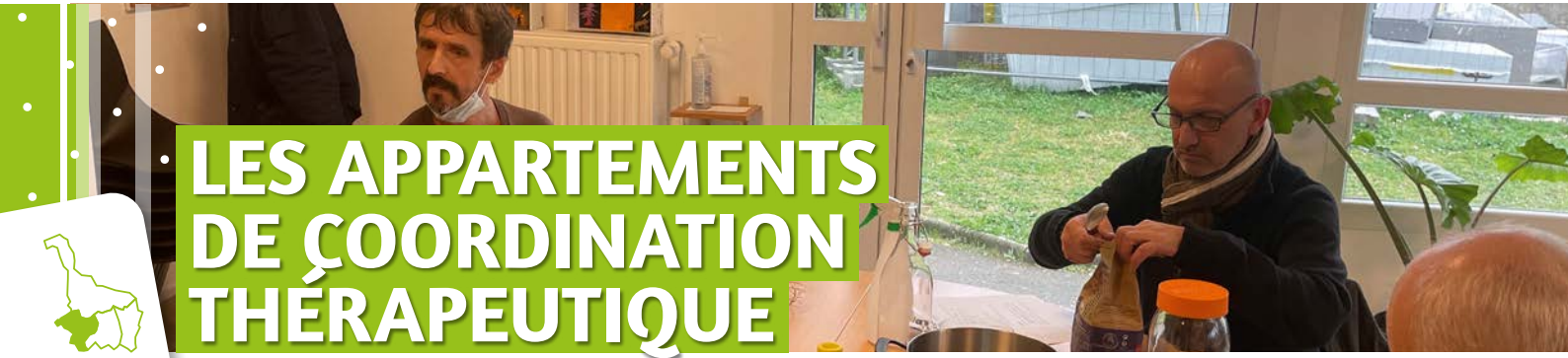

LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Ouest Vosges

Vosges Centrales

Depuis 2012, ADALI Habitat porte une offre médico-sociale d'accompagnement en Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), destinée à des personnes en situation de grande fragilité psychologique, sociale et sanitaire, atteintes de pathologies chroniques.

L'objectif du dispositif est de favoriser la stabilisation médicale, l'accès aux soins, le développement de l'autonomie et l'insertion sociale, à travers un accompagnement personnalisé articulant suivi sanitaire, soutien psychologique et appui social.

L'admission repose sur une démarche volontaire : l'adhésion de la personne à son projet de soins est primordiale, le logement étant envisagé comme un outil au service de la santé, et non comme une finalité.

ADALI Habitat propose deux modalités d'accompagnement :

- **ACT Hébergement :** les personnes sont accueillies dans des logements collectifs ou individuels gérés par l'association, avec un accompagnement renforcé au quotidien ;
- **ACT Hors les murs (ACT HLM) :** les personnes sont suivies directement dans leur logement autonome ou en structure d'hébergement, permettant de sécuriser les parcours sans imposer un changement de lieu de vie.

Le dispositif repose sur une équipe pluridisciplinaire comprenant un médecin coordinateur intervenant sur les deux sites (Épinal et Neufchâteau), des infirmières coordinatrices de parcours de soins, ainsi que des travailleurs sociaux. Cette organisation garantit une approche globale et cohérente, adaptée aux besoins sanitaires et sociaux des personnes accompagnées.

En 2024, les ACT d'ADALI Habitat ont poursuivi leur développement, avec une capacité portée à 13 places en hébergement et 7 places Hors les murs. L'obtention de nouvelles places ACT HLM sur le secteur d'Épinal permettra, dès 2025, de mieux répondre aux besoins identifiés, notamment pour accompagner les sorties d'ACT vers des logements autonomes tout en maintenant un suivi adapté.

Les publics accompagnés présentent des parcours de santé complexes, souvent marqués par des ruptures antérieures de prise en charge, des pathologies lourdes et une précarité sociale importante.

Les équipes constatent plusieurs freins au parcours d'insertion : l'accès aux soins reste difficile, particulièrement sur le secteur de Neufchâteau, confronté à une forte désertification médicale. Cette situation allonge la durée des accompagnements, faute de relais médicaux à la sortie. L'accès au logement social est également limité, retardant les sorties du dispositif. Enfin, sur certains territoires ruraux, les problématiques de mobilité constituent un frein majeur à l'autonomie.

Pour 2025, les ACT d'ADALI Habitat poursuivront la rénovation de leur projet de service, avec pour objectif de renforcer l'articulation entre les dispositifs sanitaires et sociaux, de sécuriser les parcours de sortie et d'adapter l'accompagnement aux enjeux spécifiques des territoires (santé, logement, mobilité).

EN CHIFFRES

ACT

13 places

5 entrées → **9** sorties

14 personnes accompagnées

10 candidatures refusées (67 % des refus sont liés à un accompagnement ou des conditions d'accueil ne répondant pas aux besoins de la personne)

448 jours soit 14,9 mois : durée moyenne d'un séjour

75 % taux d'occupation

FOCUS

Extension des places ACT HLM

En 2024, le projet présenté par ADALI Habitat a été sélectionné par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est à l'issue de l'Appel à Projet régional du 22 juillet 2024, pour la **création de 4 nouvelles places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) Hors Les Murs dans le département des Vosges.**

Organisé à l'échelle de toute la région Grand Est et réservé aux organismes déjà gestionnaires d'ACT, cet appel à projet visait à renforcer l'offre médico-sociale de proximité pour les personnes en situation de grande vulnérabilité. Classée deuxième sur sept candidatures, la proposition d'ADALI Habitat a été retenue sans réserve, confirmant la qualité de son approche d'accompagnement personnalisé, respectueuse des droits des personnes.

Le projet s'inscrit en cohérence avec les schémas départementaux existants, notamment en matière d'accès aux soins, de lutte contre l'exclusion et de parcours résidentiels. Il a été élaboré en concertation avec les acteurs locaux du médico-social, de la santé et du logement, favorisant une dynamique partenariale essentielle à la réussite de l'accompagnement proposé.

Les ACT Hors Les Murs permettent de proposer, en logement diffus, un accompagnement global intégrant suivi médical, soutien psychologique et appui social. ADALI Habitat mobilise pour ce faire une approche interculturelle, inclusive et éthiquement exigeante, afin de répondre au plus près aux besoins des personnes accompagnées.

ADALI SANTÉ

EN CHIFFRES

ACT HORS LES MURS

9 places

4 entrées → → **2** sorties

9 personnes accompagnées

4 candidatures reçues et acceptées

298 jours soit près de 10 mois : durée moyenne d'un séjour

91 % taux d'occupation

LE SERVICE MOBILE ACCÈS SANTÉ

Depuis 2022, le Service Mobile d'Accès à la Santé (SMAS) d'ADALI Habitat intervient auprès des personnes en situation de grande précarité grâce à un binôme composé d'une infirmière et d'une intervenante socio-éducative.

L'équipe pluridisciplinaire intervient directement sur les lieux de vie pour réaliser des évaluations somatiques et psychiques, assurer les premiers soins, engager des démarches de réduction des risques et orienter les personnes vers le droit commun, en mobilisant dès que nécessaire les partenaires sanitaires et sociaux du territoire.

En 2024, les situations accompagnées ont confirmé la nécessité d'un temps d'intervention souvent plus long que les deux mois initialement prévus. La complexité des parcours de santé, le cumul de problématiques psychiques, les difficultés d'accès aux soins spécialisés et les délais de rendez-vous imposent un accompagnement plus prolongé pour garantir une stabilisation durable.

L'année a également été marquée par un renforcement des collaborations avec les structures de santé mentale et d'addictologie, ainsi que par un rapprochement avec les équipes de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion, favorisant une meilleure coordination des parcours.

En 2025, le SMAS poursuivra le développement de synthèses partagées avec les partenaires du champ de la santé mentale et des addictions, afin d'améliorer l'évaluation des besoins et la continuité des accompagnements.

L'accent sera mis sur le renforcement des coopérations territoriales, avec pour objectif de favoriser l'accès effectif aux soins, la réduction des ruptures de parcours et l'autonomisation progressive des personnes accompagnées.

EN CHIFFRES

17 demandes d'accompagnement

53 ans : âge moyen

16 personnes accompagnées

11 **5**

9 demandes refusées ou non abouties

1 demande en liste d'attente

312 jours soit plus de 10 mois : durée moyenne d'accompagnement

DOUBLE GALOPIN

SERVICES SUPPORTS

RESSOURCES HUMAINES

Le service des Ressources Humaines de l'Association connaît une évolution constante depuis plusieurs années, s'adaptant aux besoins grandissants de la structure et de ses collaborateurs.

Il joue un rôle clé dans la gestion globale du personnel, de l'embauche à la fin de contrat, en passant par l'intégration, le suivi de carrière et le développement des compétences.

Au-delà de la simple gestion administrative, l'équipe RH est également mobilisée sur la prévention et la gestion des litiges, tout en accompagnant les salariés dans leur parcours professionnel afin de favoriser leur épanouissement et leur montée en compétences au sein de l'Association.

Structuré autour de deux pôles principaux — la paie et l'administration du personnel d'une part, le recrutement et la formation d'autre part — le service est composé d'une Directrice des Ressources Humaines, responsable de la mise en œuvre de la stratégie RH de l'Association, et de deux Assistantes RH qui veillent à la bonne réalisation des missions quotidiennes.

TYPE DE CONTRAT AU 31/12/2024

DÉMOGRAPHIE AU 31/12/2024

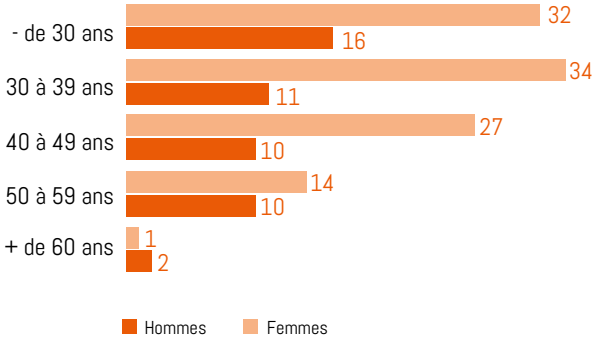

EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2024 :

157 salariés·es
(tous contrats et temps de travail confondus)

108 **49**

18 bénévoles

12 administrateurs·rices bénévoles

RÉPARTITION DES SALARIÉS·ES PAR MÉTIER

RECRUTEMENT EN 2024

39 entrées

30 sorties

FORMATION

87 salariés.es ont suivi au minimum une formation au cours de l'année 2024

Ce qui représente **55,4 %** des salariés

NOMBRE DE SALARIÉS·ES FORMÉS·ES PAR THÈME

ORGANIGRAMME *Mars 2025*

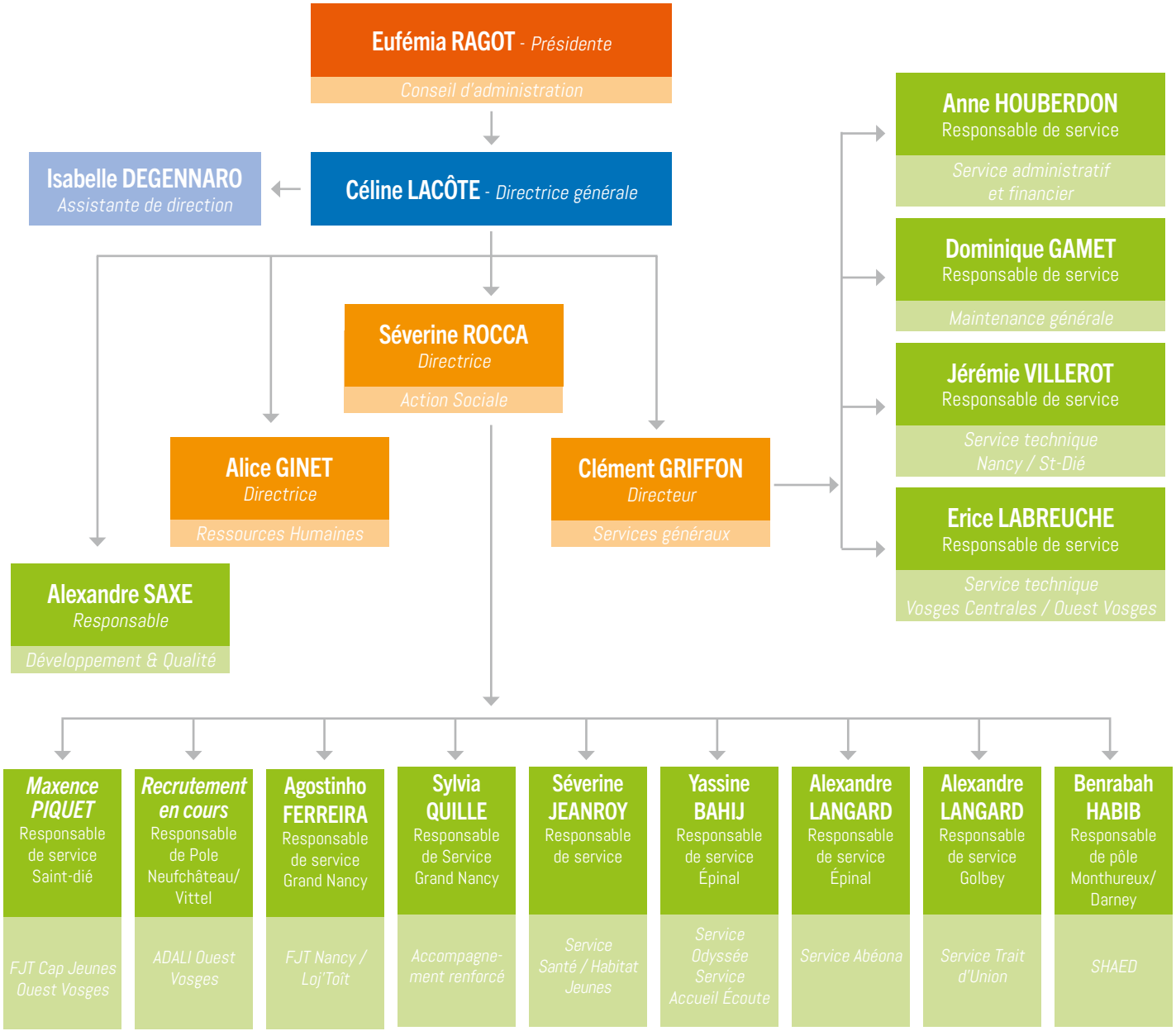

SERVICES GÉNÉRAUX

MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIELS

En 2024, ADALI Habitat a restructuré son organisation technique en faisant évoluer les postes de coordinateur vers des fonctions de responsables techniques.

Le service Grand Nancy supervise désormais également la partie Est Vosges, tandis que le service Vosges Centrales couvre l'Ouest Vosges.

Cette évolution a renforcé l'organisation des interventions quotidiennes et la gestion des urgences sur l'ensemble des territoires d'intervention.

Principaux chantiers 2024

. **Accompagnement technique du lancement du nouveau service Émeraude** à Darney, incluant l'aménagement et la mise à disposition de 10 nouveaux logements fonctionnels et adaptés aux besoins des jeunes accueillis.

. **Installation complète de systèmes audiovisuels dans les salles collectives** du service Abéona et du FJT Cap Jeunes.

. **Reprise en gestion du FJT de Saint-Dié :** réorganisation approfondie du service techniquen, harmonisation des pratiques, pour assurer un haut niveau de qualité et de cohérence dans les interventions et le suivi des infrastructures.

EN CHIFFRES

En 2024, les services techniques ont réalisé :

. **3 979** demandes d'interventions techniques via OpenFlex traitées et réalisées

. **305** nettoyages de chambres ou de logements

. **78** logements qui ont fait l'objet de désinsectification

. **42** logements qui ont fait l'objet de gros travaux

. **23** logements à équiper, meubler ou démenager

MOYENS FINANCIERS

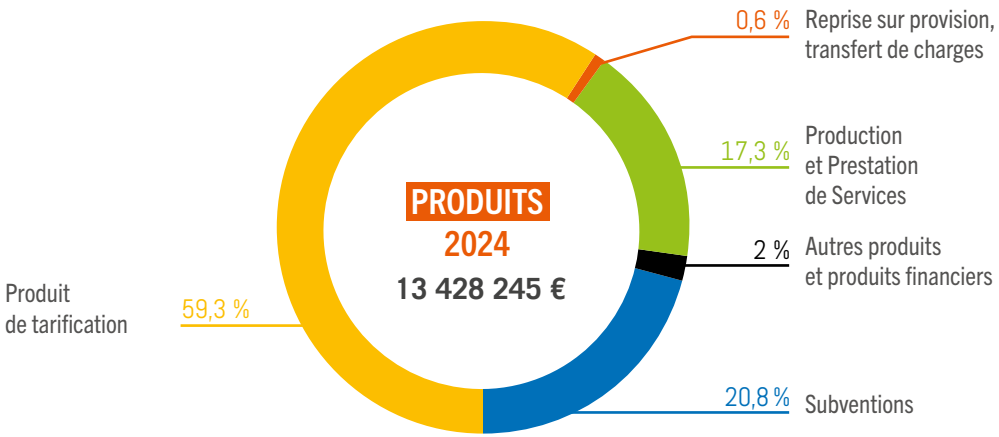

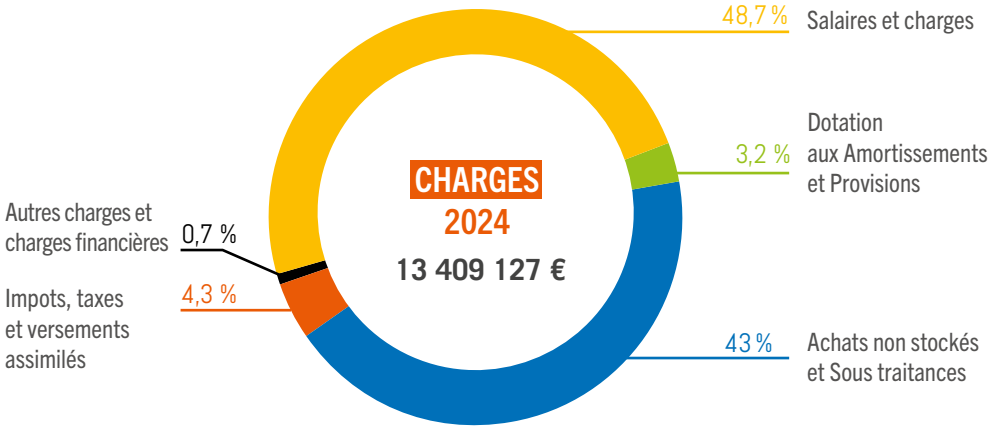

Principaux chantiers 2024

. Reprise du FJT Saint-Dié au 01/05/2024
. Ouverture du service d'urgence MNA Émeraude en juin 2024
. Réponses à divers appels à projet tout au long de l'année
. Clôture des comptes avancée cette année
. Négociation permanente auprès de nos fournisseurs, banques et assurances
. Amélioration continue des outils comptables et des procédures
. L'association représente 67 lignes budgétaires

PARTENAIRES

PRÉFET DES VOSGES
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Liberté Égalité Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté Égalité Fraternité

Allocations Familiales Caf des Vosges

Allocations Familiales Caf de Meurthe-et-Moselle

l'Assurance Maladie Vosges

msa santé famille retraite services

ars Agence Régionale de Santé Grand Est

La Région Grand Est

Département Meurthe-et-Moselle

La Vie en Vosges le Département

métropole GrandNancy

ville d'Épinal

Neufchâteau

Mairie de Liffol-le-Grand

Fédération des acteurs de la solidarité Grand-Est

Fédération des acteurs de la solidarité

URHAJ Grand Est

Habitat Jeunes UNHAJ

Fédération santé & habitat

HEXOPÉE Créateurs de citoyenneté

LOGEMENT | INSERTION
FAMILLE | ENFANCE | SANTÉ
www.adali-habitat.fr

ADALI Habitat
Direction Générale et Services Supports
18 allée de la Forêt de la Reine
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. 03 83 91 10 00

www.surlestoits.fr - 0525